

SÉCURITÉ INCENDIE

Formation incendie sur mesure



Tout public



Modulable



12 personnes



Objectifs

Cette formation a pour but de former les collaborateurs à réagir en cas de découverte d'un incendie dans l'établissement.

Notre formation permettra aux collaborateurs de connaître les moyens de secours et les procédures spécifiques aux ERP de type J et U. En cas de nécessité, ils sauront adopter les bons réflexes, et mettre en place une évacuation horizontale pour mettre en sécurité les occupants de l'établissement ne pouvant évacuer rapidement par leurs propres moyens.

Compétences développées

Le programme réalisé sur mesure, selon les compétences à développer.

Pédagogie

- Exposés interactifs (apports théoriques)
- Démonstrations par le formateur
- Exercices d'apprentissage en groupe
- Exercices pratiques sur générateur de flamme à gaz (selon le cas)

Accessibilité et prérequis

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter pour la mise en œuvre).

Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation.



De 1 à 12 personnes (possibilité d'augmenter la taille du groupe).



Nous adaptons les amplitudes horaires en fonction des thèmes que vous souhaitez aborder. Cette formation secourisme est modulable avec d'autres formations (secourisme ou ergonomie).



Tous les collaborateurs de l'établissement pouvant être confrontés à un début d'incendie.

Lieu de formation

Directement dans votre établissement, nous privilégions cette méthode pour adapter la formation aux spécificités de votre établissement.

Périodicité recommandée

Conseillée tous les 12 mois selon la R6 des règles APSAD.

Nous recommandons **un exercice d'évacuation tous les six mois et une formation incendie annuelle.**

Tarif et délai de réalisation

Sur devis, nous consulter.

SÉCURITÉ INCENDIE

Formation incendie sur mesure



Tout public



Modulable



12 personnes



PROGRAMME

Enseignements théoriques

Le contenu des enseignements théoriques est réalisé sur mesure, selon les besoins et les objectifs de formation

Enseignements pratiques

Le contenu des enseignements pratiques est réalisé sur mesure, selon les besoins et les objectifs de formation.

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : évaluation orale ou QCM (sur demande)
- Partie pratique : évaluation lors de la mise en situation

Évaluation et bilan de formation

- Débriefing de la partie théorique
- Débriefing de la partie pratique
- Evaluation à chaud de la formation

ORGANISATION

Références réglementaires

Code du travail-articles R4227-28 à R4227-41

Règlementation des ERP

(CHAPITRE XI /Moyens de secours contre l'incendie
Section IV /Service de sécurité d'incendie MS 45 à MS 52.

Certification APSAD (R4,R5,R6)

Code de la construction et de l'habitation (arrêté du 31 janvier 1986).

Equipe pédagogique

Formateurs spécialisés en lutte contre les incendies

La plupart de nos formateurs incendie sont des **sapeurs-pompiers** en activités ayant une solide expérience pédagogique et opérationnelle.

Moyens pédagogiques

Déroulé pédagogique encadrant l'organisation de la formation

Support d'animation pédagogique utilisé en vidéoprojection

Générateur de feu à gaz pour les exercices pratiques

Extincteurs de formation pour la mise en application

Attribution finale

Attestation de fin de formation

Notification sur le registre de sécurité